





Pour répondre à l'**urgence écologique**, Noé voit la vie en grand!

u les menaces qui pèsent sur son avenir, elle pourrait elle aussi se parer de gilets verts, rouges, jaunes, bleus, blancs... Cela fait en effet des décennies que la nature essaye d'attirer notre attention avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Mais, le problème de la biodiversité silencieuse, par définition, c'est que personne ne l'écoute. Pas de blocage de ronds-points, pas de manifestations, elle disparaît tout simplement, chaque année un peu plus, et dans l'indifférence générale. Mais cette année, pour cet éditorial, pas de catastrophisme ni de pessimisme, qui, selon certains, impriment trop souvent l'ADN des écologistes (dont je me revendique). Chez Noé, 2018 a été l'année des belles histoires et des succès!

Tout d'abord, nous nous sommes résolument engagés avec notre programme « Parcs de Noé » dans un modèle innovant de délégation de gestion (le principe est qu'un état nous confie à travers un partenariat la responsabilité pleine et entière de la gestion d'une aire protégée, selon un certain nombre d'objectifs à atteindre). Ainsi, le Niger nous a fait confiance en nous déléguant la gestion de la Réserve Naturelle de Termit et de Tin-Toumma, arche de Noé saharienne. L'Agence Française de Développement nous soutient financièrement dans cette démarche et African Parks, organisation internationale performante, nous accompagne sur le plan technique. Et tout cela parce qu'il y a urgence à sauver les parcs nationaux africains, véritables cathédrales de la biodiversité!

En 2018, nous avons aussi préparé la fusion avec l'ONG Man & Nature, organisation solide de solidarité internationale qui cible la conservation de la biodiversité des pays du sud, en s'appuyant sur la valorisation économique des ressources naturelles et le soutien aux communautés locales. Cela nous apporte de nouveaux projets emblématiques en Afrique Centrale et de l'Ouest pour montrer que développement économique local et protection de la biodiversité, c'est possible!

Enfin, nos actions pour la reconquête de la biodiversité ordinaire au niveau national prennent de l'ampleur. Afin de lutter contre le déclin des pollinisateurs, nous avons conçu 5 mélanges éco-régionaux pour la restauration de prairies favorables aux insectes pollinisateurs, avons lancé un nouvel Observatoire participatif des abeilles sauvages pour collecter des données sur ces espèces menacées et un appel à projets pour soutenir des projets de conservation des insectes pollinisateurs. Afin d'inciter plus largement à la transition agro-écologique, un premier démonstrateur territorial pour expérimenter de nouvelles formes de partenariats économiques entre agriculteurs et filières agro-alimentaires a été développé dans la Somme. Le premier colloque national « Biodiversité et Patrimoine » organisé par Noé (en présence d'Alain Baraton, jardinier en Chef du château de Versailles et parrain de « Jardins de Noé ») a aussi eu beaucoup de succès!

Ce rapport annuel vous apporte des informations complètes sur nos programmes, menés avec rigueur et dans une logique de résultats, au service de la biodiversité. Nous sommes aussi reconnaissants à tous nos partenaires pour leur confiance et leur fidélité.

Alors pour aider la nature à garder toutes ses couleurs, continuez de nous aider à sauvegarder la biodiversité!

Merci chaleureusement pour votre soutien, en vous souhaitant une bonne lecture de ce rapport annuel 2018. Bien sincèrement,

Arnaud Greth,

Président Fondateur de Noé



Sommaire

4 - 2018, L'année de l'agro-écologie

- 5 Les événements de l'année
- 8 Présentation de la structure

9 - Reconnecter l'homme à la nature

10 - Les Observatoires de la biodiversité

12 - Restaurer la biodiversité ordinaire

- 13 Jardins de Noé
- 14 Maisons de Noé
- 15 Villes de Noé et Nuits de Noé
- 17 Prairies de Noé
- 18 Fermes de Noé

19 — Protéger les espaces naturels

à l'international & Sauvegarder les espèces menacées

- 20 Zones humides des Balkans et Pélican frisé dans les Balkans
- 21 Appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes et Addax du Sahara
- 23 Parc national d'Orango Guinée Bissau et Parc National de Mohéli
- 24 Palmiers et Conifères de Nouvelle-Calédonie
- 25 Agir pour les pollinisateurs sauvages

26 - L'association

- 27 Les partenaires de Noé
- 29 Équipe et Conseil d'administration
- 30 Bilan financier 2018



2018– L'ANNÉE DE L'AGRO-ÉCOLOGIE –

Retour sur les faits marquants



Des événements avec nos partenaires

Noé était présent au Salon International de l'Agriculture qui s'est tenu du 24 février au 4 mars, sur le stand de son partenaire LU pour discuter avec les particuliers et les professionnels, de la biodiversité en milieu agricole.

Noé a participé une nouvelle fois à la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides du 20 au 30 mars. Noé est un partenaire historique de cet événement. Noé a célébré la 12ème édition de la Fête de la Nature du 23 au 27 mai, dont le thème était « Voir l'invisible ». Noé fait également partie du Comité de pilotage de cette fête qui célèbre la nature chaque année dans toute la France.

Noé a co-organisé
la seconde
édition de la
« Fête des
Jardiniers
responsables »
avec Leroy Merlin
les 9 et 21 juin.









Faits marquants 2018

Pour faciliter la reconnaissance des nombreuses espèces de papillons suivies dans le cadre des protocoles de sciences participatives, Noé et le Muséum national d'Histoire naturelle ont publié en JANUIER le guide « Papillons des jardins, des prairies et des champs - Guide de terrain pour les Observatoires de sciences participatives ». Le guide présente les 50 espèces suivies par les protocoles. Il est construit sur la base d'une clé d'identification qui permet de retrouver rapidement le nom du papillon observé à partir de la forme des antennes et de la couleur majoritaire des ailes.

Les addax sont de retour dans la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma. 10 individus ont été observés en JANUIER, une première depuis 2014! L'addax, antilope la plus menacée de la bande sahélosaharienne, est très difficile à observer depuis plusieurs années en raison de sa faible population, de sa large répartition spatiale, d'un terrain d'observation difficile et de son comportement craintif.



Le 15 FÉURIER, Noé et Veolia ont lancé officiellement l'outil EcoLogiCal, un calculateur écologique, lors d'une matinée sur le thème de la gestion écologique des espaces verts en présence du sénateur Joël Labbé. Cet outil gratuit accessible à tous via Internet, a pour objectif d'accompagner les gestionnaires d'espaces verts, qu'ils soient publics ou privés, dans leur transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Sur la base d'une auto-évaluation, l'outil permet de comparer les bilans économiques et écologiques entre une gestion différenciée et une gestion traditionnelle, tout en proposant des conseils personnalisés.

Noé a publié en **AURIL**, son plaidoyer pour une agriculture durable et plus respectueuse de la

biodiversité qui s'appuie sur un engagement de tous et à tous les échelons des filières, depuis les agriculteurs jusqu'aux consommateurs : « Une profonde modification des pratiques agricoles est indispensable pour continuer à produire suffisamment et durablement. Elle passera par un changement de notre posture vis-à-vis de la nature pour, non plus la contrôler, mais la considérer et mieux l'accompagner.



La bonne nouvelle, c'est que des alternatives existent et que cette transition est possible en s'appuyant sur un modèle issu de la convergence entre agronomie et écologie, l'agroécologie, qui considère les différentes fonctionnalités des écosystèmes comme des éléments à part entière du système de production ».



Organisé le **12 MAI** par la Société Protectrice de Prespa (SPP) dans plus de 100 zones humides des Balkans, le 3ème recensement régional des pélicans frisés a permis d'établir des chiffres record!

Noé a coordonné les actions pour le recensement des pélicans en Albanie et au Monténégro sur 13 zones humides. 469 pélicans frisés ont été observés en Albanie (contre 307 en 2016) et 190 ont été comptabilisés au Monténégro (contre 146 en 2016).

EN JUIN, le nouveau programme « Fermes de Noé » est officiellement lancé! Son ambition est d'améliorer significativement la biodiversité des zones agricoles, en agissant pour la transition agroécologique des filières agricoles et des territoires.



EN JUILLET, l'Association Française des
Entreprises pour l'Environnement (EpE) a lancé
« Act4nature », dont l'ambition est de fédérer les
grandes entreprises issues de tous les secteurs de
l'économie autour de l'idée qu'il est urgent et nécessaire
de mieux prendre en compte la biodiversité dans les
processus de décision et de gestion. Noé a apporté son
soutien à cette initiative ambitieuse en s'associant
à la rédaction des 10 engagements collectifs soumis
aux entreprises volontaires, que 65 d'entre elles ont
accepté de signer.

Dans le cadre de son Observatoire de la biodiversité des Forêts, Noé a organisé du 20 JUILLET au 30 SEPTEMBRE un jeu-concours « A la recherche des espèces cachées dans les bois! » en partenariat avec Nature & Découvertes et Reforest'Action.

Les participants étaient invités à s'emparer de la l'application mobile « Mission forêt avec Noé » pour partir à la recherche d'espèces de papillons, carabes ou reptiles présentes en milieux forestiers. Grâce à cette application et cet observatoire, des données sont collectées sur les espèces forestières communes, rares ou considérées comme disparues et transmises à l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

Noé soutient l'appel de l'association « Nous voulons des coquelicots » pour l'interdiction des pesticides de synthèse. Lancé en SEPTEMBRE, ce grand appel citoyen espère réunir au moins cinq millions de soutiens sur deux ans.



Le 20 SEPTEMBRE, Noé et son partenaire CDC-Biodiversité ont organisé la toute première réunion du nouveau groupe d'experts et d'entreprises agroalimentaires : AGATA (AGroAlimentaire et Transition Agroécologique). Son objectif : mener ensemble des projets pour favoriser l'adoption de pratiques plus respectueuses de la biodiversité chez les producteurs qui fournissent les industriels et distributeurs de l'agroalimentaire.

Le programme de restauration des milieux ouverts « Prairies de Noé » a développé des mélanges de graines éco-régionaux, disponibles depuis OCTOBRE, adaptés aux conditions biogéographiques du territoire et favorisant des semences issues d'une production locale. Les mélanges (20 espèces de familles et de couleurs différentes) permettent d'attirer tous les types de pollinisateurs et de leur proposer à la fois des zones de refuge, de reproduction et des sources de nourriture.



Le 15 OCTOBRE, les cinq lauréats de l'appel à projets « SOS pollinisateurs sauvages » ont été dévoilés. Grâce à ce projet soutenu par la Fondation Carrefour, Noé apporte son aide à des associations locales menant des actions de restauration de milieux en faveur des pollinisateurs sauvages. Avec ces projets, ce sont des dizaines d'hectares qui seront restaurés, des arbres plantés, un large public sensibilisé et de nombreuses structures impliquées en faveur des pollinisateurs sauvages!





Afin de renforcer les capacités des communautés villageoises du Parc National de Mohéli aux Comores, une équipe de Noé (en collaboration avec l'ONG Resilience Now) s'est rendue sur place du 18 au 22 OCTOBRE afin de former une quinzaine de participants (des représentants des associations villageoises ainsi que le personnel du Parc) au montage de projets et à la recherche de financements. Le Parc abrite un patrimoine naturel terrestre et marin exceptionnel avec plusieurs espèces d'un grand intérêt biologique et fortement menacées ou classées comme très sensibles.

EN NOVEMBRE, Noé et Carrefour se sont associés autour du projet « Je sème des fleurs pour les abeilles ». Dans tous les hypermarchés Carrefour de France, pour un produit acheté de la gamme campagnarde (pain, baguette ou pavé), 10 centimes ont été reversés à Noé afin de semer des fleurs pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages!

Les montants collectés par l'opération permettent la création et la gestion de zones refuges pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages pour une durée de 3 ans. Au moins 10 millions de fleurs vont être semées (7 hectares) pour fournir un lieu d'alimentation pour ces insectes.

Notre programme « Palmiers et conifères de Nouvelle-Calédonie » propose depuis **NOUEMBRE**, une Charte des pépinières pour la conservation, composée de 10 pratiques à mettre en œuvre par les pépiniéristes qui souhaitent s'engager dans la production d'espèces rares et menacées à des fins de conservation.

Le 5 NOUEMBRE, Noé était présent au Niger (Niamey) pour signer un accord de partenariat avec ce pays d'Afrique francophone en vue de déléguer la gestion de l'aire protégée de la Réserve naturelle nationale de Termit et de Tin-Toumma à l'ONG française. Cette délégation de gestion est la première signée par l'Etat du Niger et également la première mise en œuvre par Noé.



Le 4 DÉCEMBRE s'est tenu le colloque Biodiversité & Patrimoine organisé par l'équipe des « Jardins de Noé » et le Ministère de la Culture. Cette journée fut l'occasion d'échanger sur les alternatives aux pesticides pour les espaces verts et les jardins. Parrainé par Monsieur Alain Baraton, Jardinier en chef du Grand parc du château de Versailles, cet évènement a accueilli près de 130 participants, passionnés de jardin et de biodiversité.

Chiffres-clés en 2018

14 554 FANS

> sur Facebook



3 039 FOLLOWERS

sur Twitter



679 ABONNÉS

> sur Linkedin



38 000
UISITES DU
SITE WEB
www.noe.org



78
ACTUALITÉS
PUBLIÉES
sur le site web





Association d'intérêt général à but non lucratif créée en 2001 par Arnaud Greth, Noé a pour mission de sauvegarder et de restaurer la biodiversité en France et à l'international, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité.

Pour mener à bien sa mission, **Noé déploie des programmes de conservation d'espèces menacées, de préservation et de restauration d'espaces naturels**, tous fédérateurs et catalyseurs d'énergie.

Noé mène aussi des actions de formation, d'éducation et d'accompagnement visant à encourager des changements de comportements plus respectueux de l'environnement, en reconnectant l'Homme à la Nature.





L'HOMME À LA NATURE







RESTAURER

LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE



Maisons de Noé











PROTÉGER

LES ESPACES NATURELS À L'INTERNATIONAL



Parc national d'Orango Guinée Bissau



Appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-saharienne



Zones humides des Balkans



SAUUEGARDER

LES ESPÈCES MENACÉES









Agir pour les pollinisateurs sauvages



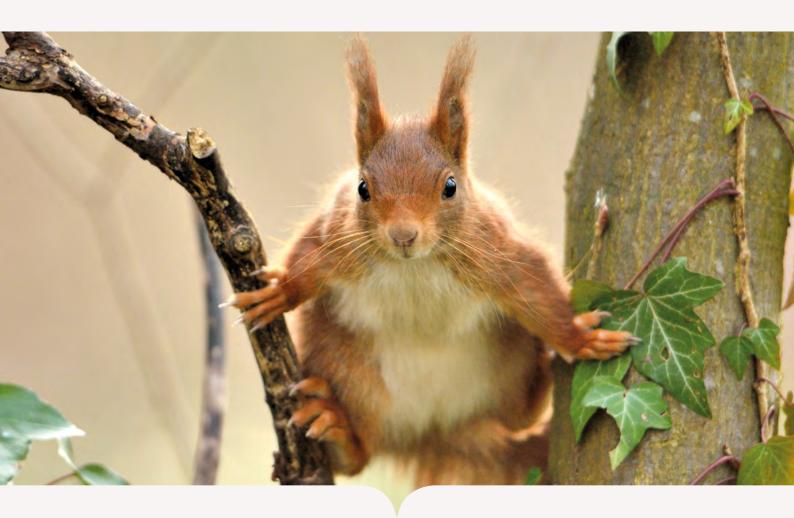
Reconnecter

- L'HOMME À LA NATURE -

Devenu majoritairement urbain, l'Homme a perdu le contact avec la Nature. C'est pourquoi les programmes de sciences participatives « Observatoires de la Biodiversité » invitent tout un chacun à porter son regard sur la biodiversité qui l'entoure et à vivre une expérience émotionnelle avec elle, tout en contribuant à un programme scientifique d'intérêt général. Noé propose ainsi à chaque observateur de prendre conscience, de comprendre et de connaître la biodiversité, afin de mieux la protéger et la restaurer.



Les observatoires de la biodiversité



a biodiversité offre un spectacle sans égal et son observation est une mine d'informations indispensable pour mieux comprendre la nature qui nous entoure. La participation d'observateurs volontaires permet de récolter une grande quantité de données sur l'ensemble du territoire et sur le long terme. Noé propose ainsi différents protocoles de sciences participatives à tous les passionnés de nature.

Avec l'Observatoire de la Biodiversité des Jardins, l'Observatoire de la Biodiversité des Forêts et l'Observatoire de la Biodiversité de la Nuit, l'objectif de Noé est double : permettre de mieux comprendre l'impact des activités humaines sur la nature qui nous entoure, mais également reconnecter les citoyens à la nature en suscitant l'intérêt pour les espèces communes présentes dans un environnement familier, et ainsi inciter à l'évolution des comportements vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité.













En 2018

OBSERUATOIRE DE LA BIODIUERSITÉ DES JARDINS

• Des nouvelles versions des posters « Papillons et Escargots » ont vu le jour! Avec un graphisme plus moderne et de nouveaux textes sur les espèces, les posters sont les outils phares de cet observatoire.

OBSERUATOIRE DE LA BIODIUERSITÉ DES FORÊTS

- Le concours « Partez à la recherche des espèces cachées dans les bois », avec près de 230 téléchargements de l'application et 113 inscriptions, a mobilisé de nombreux observateurs en forêt.
- · Les nombres d'observations et de missions d'apprentissage ont été multipliés par 3 et on note 225 téléchargements de l'application sur Apple Store et Google Play, soit 26% de plus qu'en 2017.

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ **DE LA NUIT**

• Le guide d'observation du protocole « Insectes et ciels étoilés » a été mis à jour. Ce protocole de sciences participatives qui allie entomologie et astronomie séduit de nombreux acteurs. Il est utilisé comme un outil de sensibilisation à l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité.

Actions avec nos partenaires



Grâce au projet « Coups de pouce » de la fondation, Noé a pu imprimer 6000 exemplaires du nouveau poster « Papillons et Escargots ».

C'M'S' Francis Lefebvre Avecatis Le soutien historique de notre partenaire CMS Francis Lefevre nous permet chaque année d'animer un réseau de 25000 observateurs sensibilisés aux programmes de sciences participatives indispensables aux scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle.

Des priorités pour l'avenir

- Sortie d'un nouveau site de saisie de l'Observatoire de la biodiversité des jardins.
- En 2019, les protocoles de l'Opération Papillons et de l'Opération Escargots évoluent! L'observation des papillons va pouvoir se faire à la semaine. Quant au protocole escargots, l'inventaire disparaît
 - pour ne garder que le protocole sous planche.
- Refonte du forum « Papillons et Jardins ».
- Conception d'une application de reconnaissance des papillons des espèces suivies dans le cadre de l'Opération Papillons.



Restaurer

- LA BIODIUERSITÉ ORDINAIRE -

En détruisant les milieux naturels, l'Homme a fortement altéré le fonctionnement et la capacité des écosystèmes à produire des biens et services écologiques qu'il utilise quotidiennement. C'est le cas avec la disparition des pollinisateurs sauvages, comme les abeilles et les papillons, pourtant indispensables à la production de nos fruits et légumes. Il nous faut rembourser cette dette naturelle et restaurer la nature et ses fonctionnalités.





Constituant des espaces de nature en milieu urbain et en zone agricole intensive, les jardins représentent un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité et renforcent la Trame verte. L'ambition du programme Jardins de Noé est de faire des jardins et espaces verts, des réservoirs interconnectés propices à la biodiversité, par le déploiement d'un réseau de jardiniers et gestionnaires responsables mettant progressivement en place les gestes de la charte « Jardins de Noé ».



En 2018

ORGANISATION du colloque « Biodiversité

& Patrimoine » : cette journée, organisée par l'équipe des « Jardins de Noé » et le Ministère de la Culture, s'est tenue le 4 décembre. Parrainée par Monsieur Alain Baraton, elle fut l'occasion d'échanger sur les alternatives aux pesticides pour les espaces verts et les jardins et a accueilli près de 130 participants.

PARTICIPATION aux Journées des Plantes de

Chantilly du Printemps : événement majeur du monde du jardin accueillant près de 22000 personnes chaque année, Noé y a proposé 6 ateliers de création de gîtes à insectes à destination des enfants. Près de 70 enfants en ont profité.

POURSUITE de l'accompagnement en faveur du Zéro Phyto sur les sites tertiaires de RTE: 9 sites en cours d'accompagnement ou déjà labellisés « Jardins de Noé ».

LANCEMENT d'EcoLogiCal: le 15 février 2018, Noé et Veolia ont lancé officiellement l'outil EcoLogiCal qui permet d'évaluer les modes actuels de gestion des espaces verts et de calculer les économies potentielles engendrées par un passage à des pratiques plus écologiques; un complément pertinent à la Charte Jardins de Noé.

PARTICIPATION aux groupes de travail Ecophyto

JEVI (Jardins, Espaces Verts, Infrastructures) qui rassemblent des associations de préservation de la biodiversité et des structures de référence (UNEP, Plante & Cité) en vue notamment de faire évoluer les sujets relatifs aux alternatives aux pesticides.

Actions avec nos partenaires



Tenue de la 2^{ème} Fête des Jardiniers Responsables les 9 et 21 juin dans une vingtaine de magasins.



Organisation de deux journées d'animation à l'occasion de la Fête de la Nature.

Des priorités pour l'avenir

- Sortie du livret « Balcons » qui rassemblera des conseils et tutoriels pratiques simples pour favoriser l'accueil de la biodiversité sur les terrasses et balcons.
- Faire de «Jardins de Noé», l'outil technique de la démarche «0 phyto pro-biodiversité» des entreprises d'Act4Nature.
- Création des 1ères Assises du Jardin écologique.





a biodiversité nous rend de multiples

services écologiques, y compris en ville,
où elle participe à limiter notablement
les impacts de nos activités et à améliorer
notre cadre de vie. Son intégration aux
ensembles bâtis est donc un enjeu majeur
pour l'environnement et l'amélioration
du bien-être des citadins. Le programme
« Maisons de Noé » vise ainsi à réinviter la
biodiversité sur les bâtiments et à véhiculer un
message pédagogique de sensibilisation afin
d'inviter chacun à prendre part à la transition
écologique, en agissant au quotidien dans son
environnement immédiat.





En 2018

ACCOMPAGNEMENT technique des zones

d'activité : Noé accompagne la ZAC Lamirault par la rédaction de préconisations « Biodiversité » avec l'EPA MARNE.

MISE EN COHÉRENCE des Chartes « Jardins de Noé » et « Maisons de Noé » : les programmes « Jardins de Noé » et « Maisons de Noé » ont pour objectifs communs de favoriser et valoriser la biodiversité dans l'espace de vie et de travail. Pour plus de cohérence, le programme « Maisons de Noé » a intégré le programme « Jardins de Noé », renforçant ainsi le volet « acteur éco-citoyen » du programme.



Actions avec nos partenaires



Poursuite de l'accompagnement des collaborateurs par des ateliers liés à la biodiversité.

Des priorités pour l'avenir

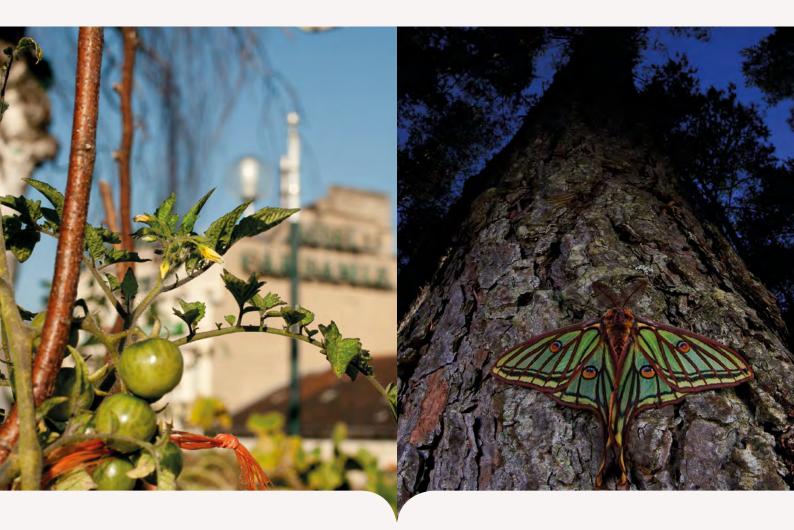
 Avec des entreprises de la grande distribution,
 Noé s'engage à travailler sur des référentiels produits afin de guider les services achats et les consommateurs vers des produits écoresponsables en lien avec le jardin et la maison.











artenaire de longue date des collectivités territoriales et des entreprises, Noé renforce en 2018 son implication sur le territoire en apportant des solutions pour le déploiement de stratégies globales de prise en compte de la biodiversité dans les politiques locales. Le programme « Villes de Noé » prend de l'ampleur grâce au partenariat avec Clermont Auvergne Métropole qui a permis de développer une « offre territoires ». Celle-ci regroupe les programmes du pôle national qui traitent des thématiques aussi variées que les espaces verts, la pollution lumineuse, les pollinisateurs sauvages ou la transition agro-écologique. Elle permet d'aller audelà du milieu urbain et d'assurer une cohérence territoriale de l'aménagement et des engagements en lien avec l'ensemble des acteurs économiques concernés.





En 2018

clermont auvergne métropole **ANIMATION** d'une conférence sur l'agroforesterie dans le cadre du partenariat avec Clermont Auvergne

Métropole : identification de Noé comme un acteur clé de l'agro-alimentaire.

PARTICIPATION aux réunions de préfiguration des Territoires Engagés pour la Nature portés par l'Agence Française pour la Biodiversité et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire dont le lancement est prévu pour 2019.

ANIMATION d'un atelier sur la prise en compte de la biodiversité sur les sites d'entreprises lors du forum Biodiversité et Économie de l'Agence Française pour la Biodiversité où Noé a pu présenter ses différentes démarches dans le cadre de projets territoriaux.

VISITE du parc de la Rhônelle à Valenciennes pour présenter les aménagements en faveur de la biodiversité nocturne suite à la signature de la charte éclairage durable de Noé par la commune.

CRÉATION de fiches « Villes de Noé » thématiques, milieu bâti, espaces verts, agriculture, permettant de faire connaître les programmes et outils de Noé associés.

Des priorités pour l'avenir

- Parution du nouvel arrêté ministériel relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses qui fait suite à la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité et pour lequel le Ministère avait été saisi pour son inaction quant à la mise en application de la loi.
 Noé s'était positionné sur les préconisations dès août 2018 et complétera cette démarche par la mise à jour de sa Charte de l'Éclairage Durable qui devra donc intégrer cette nouvelle réglementation.
- Faire connaître nos programmes dans les territoires, en devenant partenaire du concours Capitale Française de la Biodiversité porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité.
- Développer notre « offre territoires » et étendre notre champ d'actions grâce aux Agences Régionales de la Biodiversité pour proposer aux acteurs territoriaux une stratégie globale pour la prise en compte de la biodiversité dans les politiques locales.
- Engager de nouveaux Démonstrateurs
 Agricoles Territoriaux, dans le cadre
 d'une stratégie territoriale multi-partenariale
 (collectivités, coopératives d'agriculteurs
 et industriels) pour favoriser la transition agroécologique.















a disparition des prairies, haies, murets, mares, etc. et l'usage des pesticides en abondance menacent la biodiversité. Ainsi, près de 80% des insectes en Europe ont disparu en 30 ans. Le programme « Prairies de Noé » a pour objectif de restaurer des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation en particulier en faveur des insectes pollinisateurs.



En 2018

4 MÉLANGES éco-régionaux disponibles :

Nord-Ouest, Grand-Est, Sud-Ouest et Massif Central. Composés de fleurs sauvages labellisées en majorité « Végétales Locales », ces mélanges ont été spécialement conçus pour accueillir la biodiversité.

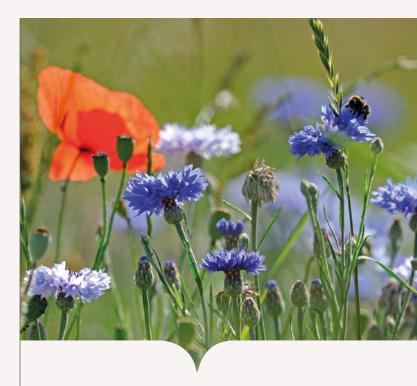
3 EXPÉRIMENTATIONS des mélanges en milieu naturel sont en cours avec des partenaires de Noé.

PLUS DE 950 HECTARES de prairies semées dans le cadre du programme.

90 PERSONNES ont répondu présentes au rassemblement des participants au Propage, un protocole de suivi des papillons de jour à destination des gestionnaires.

378 TRANSECTS suivis avec le Propage sur tout le territoire.

70911 PAPILLONS comptés depuis le lancement du protocole en 2009.



Actions avec nos partenaires



Amélioration du mélange de jachère mellifère proposé aux agriculteurs Harmony pour des fleurs sauvages locales.



Renouvellement du partenariat avec BYTP pour 3 ans. Noé accompagnera BYTP sur la restauration de milieux, la production de guides et la sensibilisation des collaborateurs.



Conception d'une infographie pour sensibiliser sur le magasin idéal en faveur des pollinisateurs.

Lancement de l'Opération de produit partage « Je sème des fleurs pour les

abeilles ». Grâce aux ventes des pains de la gamme campagnarde, 7 hectares ont été semés en faveur des pollinisateurs sauvages soit près de 10 millions de fleurs semées.

Des priorités pour l'avenir

- Développer le dernier mélange éco-régional pour la région Méditerranée.
- Proposer une Charte « Prairies de Noé » aux aménageurs du territoire.
- Concevoir un nouveau protocole de sciences participatives pour impliquer le grand public dans le suivi des populations d'abeilles sauvages.





'agriculture est présente sur 50% du territoire métropolitain et son modèle prédominant menace la biodiversité. Il est urgent de changer les pratiques afin de préserver les écosystèmes qui sont les garants de notre sécurité alimentaire et de notre santé. Pour cela, Noé encourage et accompagne la transition vers une agroécologie faisant de la biodiversité, une alliée de l'agriculture.



En 2018

21% DE PESTICIDES en moins en moyenne utilisés par les agriculteurs sur les parcelles de blé Harmony (biscuits LU), en 10 ans.

35 EXPLOITATIONS AGRICOLES reconnues par le comité de labellisation Bee Friendly dont Noé est membre.

- 1 GUIDE POUR LES ENTREPRISES, 1 plaidoyer et 5 prises de paroles de Noé pour diffuser nos recommandations pour la transition agroécologique.
- **1 NOUVEAU PARTENAIRE** AGROALIMENTAIRE, Carrefour, que Noé accompagne pour la préservation de la biodiversité.

LES 4 PREMIERS MEMBRES du Club AGATA identifiés pour définir ensemble des indicateurs pour suivre leurs progrès en matière de préservation de la biodiversité des milieux agricoles.



Actions avec nos partenaires



Identification de méthodes d'observation des auxiliaires du blé qui seront proposées aux agriculteurs en 2019 pour la révision de la charte de bonnes pratiques agricoles.



Animation d'ateliers sur l'agroécologie avec les fournisseurs de céréales pour décider ensemble Carrefour des engagements de Carrefour.



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Lancement du Club AGATA avec les filières agroalimentaires et définition d'une feuille de route pour améliorer leurs démarches de préservation de la biodiversité.

Avec le soutien supplémentaire de :



Élaboration de la grille de diagnostic des exploitations agricoles et mobilisation des acteurs du territoire avec la coopérative agricole dans la Somme pour expérimenter de nouveaux modèles de coopérations pour préserver la biodiversité locale.

Des priorités pour l'avenir

- · Engager une dizaine d'entreprises agroalimentaires pour la préservation de la biodiversité grâce au Club AGATA.
- Constituer un réseau de 3 projets pilotes répartis sur le territoire métropolitain pour identifier et mettre en œuvre des modèles de partenariats efficaces pour la restauration de la biodiversité en milieu agricole.
- Renforcer le réseau de partenaires agroalimentaires et leurs engagements pour la diversité des cultures et des paysages, la préservation des sols et les alternatives aux pesticides.



Protéger

LES ESPACES NATURELS À L'INTERNATIONAL

Préserver de grands espaces naturels et des écosystèmes productifs dont dépendent les communautés rurales des pays du sud est un geste de solidarité internationale indispensable pour sauvegarder la biodiversité remarquable de pays en développement.



Sauvegarder

LES ESPÈCES MENACÉES

L'extinction d'une espèce vivante sur la planète est irréversible. Aussi avons-nous le devoir éthique de protéger la faune et la flore et de contribuer au bon fonctionnement de la toile de la vie, dépendante de la complexité des communautés d'espèces vivantes qui la constituent, et de leurs constantes interactions.







e bassin méditerranéen est l'un des
35 points chauds de la biodiversité
mondiale. Les zones humides méditerranéennes
sont des écosystèmes fragiles mais également
parmi les plus productifs au monde. Ils
fournissent des services écosystémiques
indispensables aux activités humaines et à la
survie de nombreuses espèces dont le Pélican
frisé. Le programme a pour ambition de
contribuer à la protection des zones humides
des Balkans à travers la conservation du
pélican frisé, comme espèce parapluie.

En 2018

SURVEILLANCE DES COLONIES DE PÉLICANS 24H/24 ET 7J/7 pendant la saison de reproduction pour éviter les dérangements et assurer la lutte contre le braconnage et la chasse illégale.

CONDUITE DU 3^{ÈME} RECENSEMENT RÉGIONAL

des pélicans frisés qui a permis de confirmer l'accroissement des colonies avec une augmentation de plus de 300% de la population au Monténégro et un taux de reproduction de plus d'un poussin par nid dans les 3 pays concernés par le projet.

RÉPARATION DES SITES DE NIDIFICATION ET DU ZONAGE à Karavasta, en Albanie : restauration
de l'île artificielle pour la nidification afin d'éviter les
inondations des nids en cas de conditions climatiques
extrêmes.

INSTALLATION DE 3 NOUVEAUX RADEAUX

au lac Skadar au Monténégro afin de remplacer les radeaux endommagés par les évènements climatiques extrêmes qui ont eu lieu en 2018.

TENUE D'UNE UISITE D'ÉCHANGE RÉGIONALE

avec les partenaires impliqués dans le projet dans les trois pays afin de partager bonnes pratiques, données, informations et expertises. Pour la première fois, des représentants de deux zones humides grecques ne faisant pas partie du projet, ont participé à la visite d'échange afin de partager leurs retours d'expérience et de se joindre au réseau régional pour la conservation des pélicans frisés animé par Noé dans le cadre du projet.

Actions avec nos partenaires



La Fondation MAVA a renouvelé son soutien au projet pour une année supplémentaire afin de poursuivre la conduite des activités prioritaires du projet, en attente du lancement de la phase II en 2019.



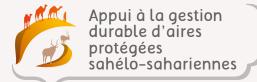


Le projet a également reçu le soutien financier de Undiscovered Montenegro et de son partenaire de terrain CZIP pour l'achat des nouveaux radeaux au Monténégro.

Des priorités pour l'avenir

- Préserver et augmenter les sites de nidification des pélicans frisés, aussi bien artificiels que naturels, peu nombreux, uniques au Monténégro ainsi qu'en Albanie et dont dépend entièrement la survie de cette espèce dans les Balkans.
- Renforcer le réseau de surveillance des pélicans frisés par la mise en oeuvre d'un système de patrouille en lien avec les forces de l'ordre sur chaque site de nidification, et le déploiement de la vidéosurveillance au Monténégro et en Albanie. La diminution des perturbations des pélicans frisés est une condition sine qua none du succès de conservation de cette espèce.
- Développer des activités économiques durables en concertation avec les communautés locales prenant en compte les enjeux de conservation des pélicans frisés et la préservation des écosystèmes : écotourisme, agriculture et pêche durable, pour, à terme, augmenter la résilience des écosystèmes, et ainsi préserver leurs capacités de production et d'atténuation des impacts aux changements climatiques.
- Développer le réseau régional pour la conservation des pélicans frisés en incluant des nouveaux sites, acteurs et experts et en renforçant les liens de coopération entre eux.





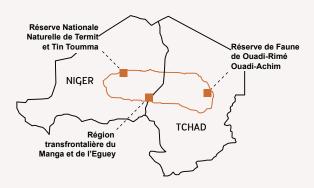




es aires protégées sahélo-sahariennes sont Lles derniers refuges d'une faune unique, menacée d'extinction et parfaitement adaptée à ces milieux extrêmes. Peu présente hors de ces refuges, la faune sahélo-saharienne est soumise à une forte pression en raison d'une intensification du braconnage par des convois parcourant ces zones désertiques, mais aussi à cause du pastoralisme croissant et d'une agriculture précaire diminuant les habitats favorables à cette biodiversité déjà fragile. Les objectifs des programmes « Appui à la gestion durable d'aires protégées sahélosahariennes » et « Addax du Sahara » sont de développer des modèles de gestion durable des territoires concernés, en concertation avec les communautés locales et les autorités, ainsi que de conserver cette faune unique mais en danger, sur le long terme.

En 2018

56 MISSIONS de patrouille communautaire ont été menées : 42 dans la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT) au Niger, et 14 dans la Réserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA) au Tchad, soit 560 jours de patrouille. Cela a permis de compléter nos connaissances sur la faune acquises au travers de nos 8 missions de suivi écologique, mais également de rendre plus efficace les dispositifs de lutte contre le braconnage.



UN PLAN DE LUTTE contre le braconnage avec

3 missions mensuelles et 5 missions de lutte contre le braconnage ponctuelles ont été menées dans la RNNTT au Niger. Cela a permis l'arrestation de 3 braconniers, la réintroduction de 23 gazelles saisies dans leur milieu naturel.

Au Tchad, un soutien logistique a permis aux agents en place dans la RFOROA de patrouiller et de protéger cette aire protégée.

LA MOBILISATION citoyenne pour lutter contre le braconnage et la préservation des ressources naturelles a conduit à la création de 5 comités de vigilance au Niger, facilitant la remontée d'informations aux forces de l'ordre sur des actes de braconnage.

Les transhumants se sont également engagés dans la lutte contre le braconnage, ainsi que les autorités locales et coutumières au Niger et au Tchad au travers de déclarations et de prises de position communiquées aux communautés.

LA PRÉSERUATION durable des ressources

naturelles de la RFOROA au Tchad a été renforcée avec l'amélioration du dispositif préventif de lutte contre les feux de brousse, avec plus de 200 km de pare-feu tracés grâce à une collaboration Etat – ONG exemplaire. Au Niger, la gestion de RNNTT a été déléguée à Noé pour les 20 prochaines années dans un objectif de protection durable de cette aire protégée.

LE SOUTIEN aux communautés nomades a été poursuivi grâce à la scolarisation de 39 enfants issus de la RNNTT au sein d'un internat, à 155 personnes qui ont bénéficié de soins dentaires, à 30 km² de pâturage qui ont été sauvés d'une plante envahissante au Niger. Au Tchad, aucune coupe de bois vert n'a été constatée dans la RFOROA, témoignant d'une préservation des ressources naturelles de cette aire protégée, gages des conditions de vie des communautés nomades.

Actions avec nos partenaires



L'Union Européenne a permis le financement des activités de terrain tout au long de l'année 2018. Cette collaboration entre l'UE et Noé a

également permis d'organiser la venue du Ministre de l'environnement nigérien au Tchad afin de visiter le Parc National de Zakouma, qui a conduit ultérieurement à la délégation de gestion de la RNNTT à Noé.

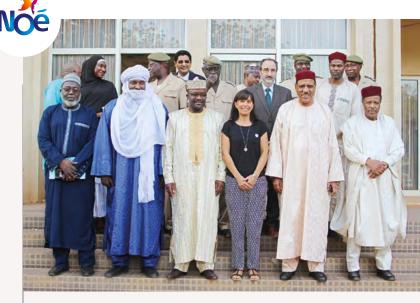


AFD L'Agence Française pour le **Développement** a également financé

les activités de terrain toute l'année et permis d'obtenir les financements nécessaires à la mise en œuvre de la gestion déléguée de la RNNTT à Noé.

Des priorités pour l'avenir

- · Mêler surveillance communautaire, suivi écologique, soutien logistique aux autorités et concertation avec les communautés pour sauver les derniers addax et les dernières gazelles dama présentes à la frontière nigéro-tchadienne.
- Accroître notre connaissance de la distribution spatiale de la faune sauvage de la RNNTT pour rendre plus efficace la lutte contre le braconnage et la mise en place de la gestion déléguée de la réserve à Noé.
- Renforcer la collaboration et le soutien aux communautés nomades, pastorales et transhumantes, sans qui toute activité de conservation de la biodiversité ne pourra aboutir.
- Soutenir la société civile nigérienne et tchadienne afin d'augmenter leur pouvoir de représentation et de participation aux prises de décision dans la conservation de la biodiversité et la préservation de l'environnement.



Lancement des « Parcs de Noé »

e 5 novembre, Noé signait avec l'Etat du Niger, un accord de partenariat en vue de nous déléguer la gestion de l'aire protégée de la Réserve naturelle nationale de Termit et de Tin-Toumma (RNNTT).

LES AIRES PROTÉGÉES sont au cœur des stratégies de conservation de la biodiversité et ont pour objectif la protection à long terme du patrimoine naturel et des ressources biologiques. Cependant dans un contexte où les administrations chargées de la gestion des aires protégées ne possèdent pas les moyens humains, financiers et matériels de gérer l'ensemble des aires protégées sous leur juridiction, les états s'orientent vers une gestion déléguée ou partagée des aires protégées.

NOÉ S'ENGAGE donc avec la gestion de l'aire protégée de la RNNTT dans un mandat à long terme (20 ans) nous déléguant les prérogatives de l'Etat pour la gestion intégrale effective de la réserve ainsi que la responsabilité du financement nécessaire à son bon fonctionnement.

CE MODÈLE de gestion a déjà prouvé sa pertinence et obtenu des résultats concrets pour la biodiversité notamment avec l'ONG African Parks, désormais partenaire de Noé.



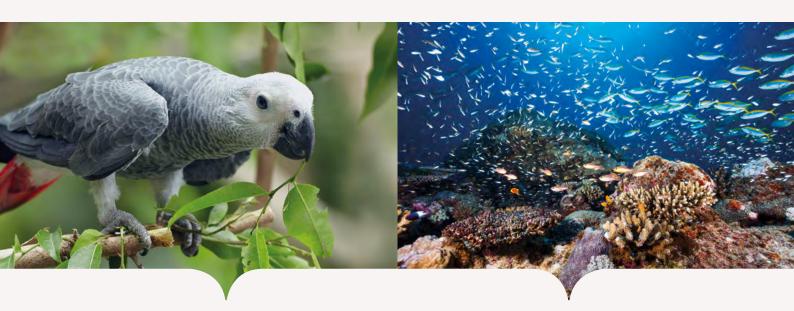
NOÉ A DÉJÀ OBTENU deux premiers financements de l'Agence Française de Développement et de l'Union

Ils permettront la mise en œuvre effective et rapide de la délégation de gestion sur la réserve, la construction des infrastructures, l'achat des équipements et l'embauche du personnel nécessaire pour assurer la gestion optimale du site.









u coeur de la réserve de biosphère ABolama-Bijagos, dotée d'une biodiversité exceptionnelle, le Parc National d'Orango, en Guinée-Bissau, est l'un des derniers refuges de la biodiversité d'Afrique de l'Ouest, abritant hippopotames, tortues marines, lamantins, crocodiles, perroquets Gris du Gabon, dauphins, requins et raies, ainsi que de nombreux oiseaux migrateurs paléarctiques. Véritable joyau des patrimoines culturel et naturel de la Guinée-Bissau, le Parc National d'Orango voit cependant son équilibre menacé, principalement par l'augmentation de la pression de la pêche, notamment la pêche illégale, qui met en péril l'équilibre fragile des écosystèmes marins et perturbe les modes de vie traditionnels de l'ethnie Bijagó, présente sur la zone du Parc.

En 2018

NOÉ, en collaboration avec ses partenaires techniques bissau-guinéens, a travaillé au montage du projet de renforcement du réseau des aires marines protégées de la Réserve de Biosphère de l'Archipel des Bijagos pour la mise en place d'une gestion performante et durable de ces espaces. Les recherches de financement pour ce projet sont actives.

e Parc National de Mohéli (PNM), aux Comores, est un site d'une singulière richesse en termes de biodiversité marine et terrestre (baleines à bosse, tortues, chauvessouris Livignstone). Cependant, et malgré les efforts déjà menés pour réduire les pratiques fortement impactantes sur cet espace naturel d'exception, (pêche à la dynamite, le braconnage des tortues), le parc subit encore d'importantes pressions, notamment liées à l'hypersédimentation provoquée par le défrichement des bassins versants ou à la persistance du braconnage.

En 2018

NOÉ, en collaboration avec l'ONG Resilience Now, a réalisé une mission pour former une quinzaine de représentants des associations villageoises et du personnel du Parc au montage de projets et à la recherche de financements.

Les principaux enjeux rencontrés par les communautés ont été identifiés : gestion des déchets, déforestation, nécessité de développer l'éco-tourisme. Les capacités des organisations de la société civile locale ont été renforcées afin de permettre le développement de projets de protection de l'environnement portés et gérées par celles-ci, en collaboration avec le Parc.





a Nouvelle-Calédonie est un des 35 points chauds de la biodiversité mondiale : elle possède une grande richesse de biodiversité particulièrement menacée par l'activité humaine. Aujourd'hui, les forêts naturelles sont en rapide régression et 50% des palmiers et conifères endémiques, espèces emblématiques du territoire, sont menacés de disparition. Le programme Palmiers et Conifères de Nouvelle-Calédonie vise la sauveaarde de ces espèces à travers la mobilisation des acteurs locaux et du grand public pour la restauration des milieux et des peuplements.

En 2018

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

• Identification de 3 disséminateurs des graines du Palmier de Lifou (Cyphophoenix nucele): la roussette, la stourne des Loyauté et le pigeon vert des îles.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS **LOCAUX**

- Création d'une « Charte des pépinières pour la conservation » proposant 10 pratiques à mettre en œuvre par les pépiniéristes souhaitant s'engager dans la production d'espèces rares et menacées à des fins de conservation.
- Accompagnement des pépinières communautaires de Lifou et Borendy par un expert botaniste sur les techniques de récolte, multiplication, élevage et plantation d'espèces menacées.

SAUVEGARDER LES ESPÈCES MENACÉES

- Plantation de 75 plants de Sapin de Comboui (Callitris sulcata) sur un site dégradé par les feux dans la vallée de la Comboui. 10 mois après leur plantation, 96 % des plants ont survécu : un taux de survie exceptionnel!
- Mise au point de fiches de reconnaissance de 7 espèces de palmiers menacées par le commerce illégal afin d'appuyer les autorités néo-calédoniennes dans la lutte contre le trafic d'espèces menacées.

SENSIBILISER LE PUBLIC

- Création et diffusion d'un poster sur les palmiers et conifères menacés de Nouvelle-Calédonie auprès des partenaires institutionnels et scientifiques, et du grand public.
- Élaboration d'un guide d'observation des papillons communs de Lifou à partir des résultats de l'inventaire réalisé en partenariat avec la Société Entomologique de Nouvelle-Calédonie entre 2013 et 2014.

Actions avec nos partenaires





Création de nombreux outils permettant le renforcement de la protection des palmiers et conifères menacés, la sensibilisation du grand public et l'émergence d'un réseau de pépinières pour la conservation.

Avec Chanel Parfums Beauté : Capture d'images et de vidéos inédites des disséminateurs des graines du Palmier de Lifou, grâce à l'installation de pièges photographiques au cœur de la forêt de Jozip.



Suivi et renforcement des capacités des pépinières de Borendy : aujourd'hui plus de 200 plantules de Sapin de Comboui PROVINCE SUD sont élevées en vue d'être réintroduites en milieu naturel afin de renforcer la population.

Réalisation de la première opération de restauration de la vallée de la Comboui ranklinia et de son peuplement séculaire de Sapin

de Comboui suite à l'incendie dévastateur de 2011, mobilisant toutes les générations des tribus du district de Borendy.

Des priorités pour l'avenir

- Élaborer et mettre en œuvre les plans d'actions pour la conservation et la restauration des habitats de 5 nouvelles espèces cibles.
- Animer un réseau de pépiniéristes engagés pour la conservation, pour produire une dizaine d'espèces de palmiers et conifères menacés pour les projets de conservation et restauration de zones dégradées.
- Déployer la campagne d'éducation sur la forêt humide à l'ensemble du territoire.
- Construire une communauté de citoyens mobilisés pour la sauvegarde des forêts humides et du maquis minier.





es abeilles domestiques ont un rôle essentiel dans la pollinisation des cultures mais elles ne sont pas les seules! Il ne faut pas oublier les quelque 1000 espèces d'abeilles sauvages présentes en France et l'ensemble des pollinisateurs sauvages (bourdons, papillons, syrphes...) qui contribuent massivement à la pollinisation.

En effet, 90% des plantes sauvages et plus des trois quarts des cultures vivrières dans le monde, dont pratiquement tous les fruits et les légumes, dépendent des pollinisateurs.

Mais ces espèces sont aujourd'hui en déclin, il est grand temps d'agir! Grâce au programme « Agir pour les pollinisateurs sauvages », nous souhaitons améliorer les connaissances sur les pollinisateurs sauvages, restaurer des milieux en leur faveur et sensibiliser la société civile à leur préservation.

En 2018

LANCEMENT D'UN APPEL À PROJET en faveur des pollinisateurs sauvages sur tout le territoire français à destination d'associations de protection de l'environnement :

- 22 candidatures
- 5 projets soutenus qui permettront la restauration de plusieurs dizaines d'hectares, la plantation d'arbres, la sensibilisation d'un large public et beaucoup de structures impliquées en faveur des pollinisateurs sauvages!

Actions avec nos partenaires

Lancement d'un appel à projet en faveur des pollinisateurs sauvages sur tout le territoire à destination d'associations de protection de l'environnement.



Des priorités pour l'avenir

- Concevoir un nouveau protocole de sciences participatives pour impliquer le grand public dans le suivi des populations d'abeilles sauvages.
- Suivi des projets lauréats de l'appel à projet 2018.
- Travailler à la création d'une liste rouge en faveur des pollinisateurs sauvages.
- Sensibiliser la société civile, entreprises, et agriculteurs au besoin de préserver les pollinisateurs sauvages.



Écosystèmes

Comprendre

MILIEUX NATURELS

Connaître

Enfants

Education

BIEN-ÊTRE

CHANGEMENT DES

PATRIMOINE

Proximité

COMPORTEMENTS

Nécessaire

Terrain

Local

RESTAURER

Homme

Vie

PRÉSERUER

Optimiste

Solidarité

MILIEUX **URBAINS** Faune

Flore

EFFET PAPILLON

BIODIVERSITÉ

Nature

ENUIRONNEMENT

Action

Innovation

GÉNÉRATIONS FUTURES

Solutions

Performance

RECONNECTER

Formation

Développement durable

SAUUEGARDER

Conscience

Pédagogie

RÉSULTATS

Sensibilisation



Les partenaires de Noé

Avec la révolution industrielle, **l'Homme a détruit et dégradé les milieux naturels, et la biodiversité associée** à ces milieux s'est considérablement appauvrie.

Pour répondre à l'urgence de la situation, Noé a décidé depuis sa création d'agir sur le terrain, dans une logique de résultats, avec des messages optimistes et rassembleurs, en proposant des solutions innovantes pour que tous, particuliers, entreprises, ou encore collectivités, puissent s'impliquer concrètement pour sauvegarder la biodiversité dont nous avons besoin au quotidien pour les innombrables biens et services qu'elle nous rend.

Pour atteindre ses objectifs, Noé s'associe à des entreprises convaincues de l'importance des enjeux liés à la préservation de la biodiversité. Concrètement, nos partenariats s'articulent autour de conventions de mécénat, avec pour principe d'accompagner les mécènes dans une démarche de changement des pratiques et des comportements en faveur de la biodiversité.

Leurs activités, leurs valeurs et leur démarche environnementale doivent être cohérentes et **complémentaires de la vision de Noé**, à savoir reconnecter l'Homme avec la Nature et réinventer ensemble une société à « biodiversité positive ».

SOUTENIR LES PROGRAMMES de Noé, c'est contribuer à une cause d'intérêt général majeure, la sauvegarde de la biodiversité.

C'EST AUSSI POUVOIR BÉNÉFICIER:

d'une **réflexion stratégique** et d'une **veille pertinente** sur les enjeux de préservation de la biodiversité,

de **conseils techniques** pour améliorer la prise en compte de la biodiversité au sein de l'entreprise,

d'un **accompagnement** dans la mise en œuvre d'actions concrètes, en faveur de la biodiversité.

de formations et de programmes de sensibilisation des collaborateurs de l'entreprise et des parties-prenantes (grand public, consommateurs, clients et fournisseurs) par une pédagogie adaptée,

d'un accompagnement en communication sur les enjeux liés à la biodiversité.

PARTENAIRES PRIUÉS

Entreprises et fondations

Nous sommes convaincus que les entreprises et les fondations ont UN RÔLE MAJEUR À JOUER pour lutter contre l'érosion de la biodiversité,

à la fois parce qu'elles en dépendent directement, mais également parce qu'elles portent une responsabilité sociétale en termes de préservation de notre environnement. Noé les accompagne donc au quotidien dans l'amélioration de leurs pratiques.

























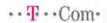
















TÉMOIGNAGE* de Patrice Pageaud, Directeur développement durable – LEROY MERLIN

« Leroy Merlin est mécène de Noé depuis 2015, date depuis laquelle l'entreprise soutient les programmes d'intérêt général « Jardins de Noé » et « Maisons de Noé », notamment sur les enjeux du jardinage responsable.

En 2015, Leroy Merlin a fait le choix de bannir les produits à base de glyphosate de ses rayons. Depuis, Noé accompagne l'entreprise pour sensibiliser et former les collaborateurs de l'enseigne et les conseillers de vente, dans l'optique d'une transition de conseil réussie vers les alternatives aux pesticides, notamment dans la perspective de l'interdiction totale de vente des produits phytosanitaires à partir du 1^{er} janvier 2019. »

*Témoignage issu d'une vidéo réalisée par Leroy Merlin en 2018.



PARTENAIRES PUBLICS

Ministères, institutions, et centres de recherche

Pour contribuer aux POLITIQUES ET STRATÉGIES en faveur de la biodiversité et inscrire son action dans la durée, Noé collabore avec les ministères et organismes publics en charge de la biodiversité, en France et à l'international et bénéficie à ce titre de subventions. Les partenariats avec les collectivités locales permettent aussi à Noé de renforcer son ancrage territorial à travers des actions de proximité menées avec des acteurs locaux ou régionaux.

























PARTENAIRES TECHNIQUES

Nos actions quotidiennes ne sauraient se faire sans LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES LOCAUX, qui apportent leur connaissance du terrain, leurs compétences techniques et leurs expériences humaines. Mener des projets de conservation de la biodiversité, et de la nature plus largement, est une démarche de co-construction que Noé nourrit et développe chaque jour sur tous les territoires où l'association est présente.









































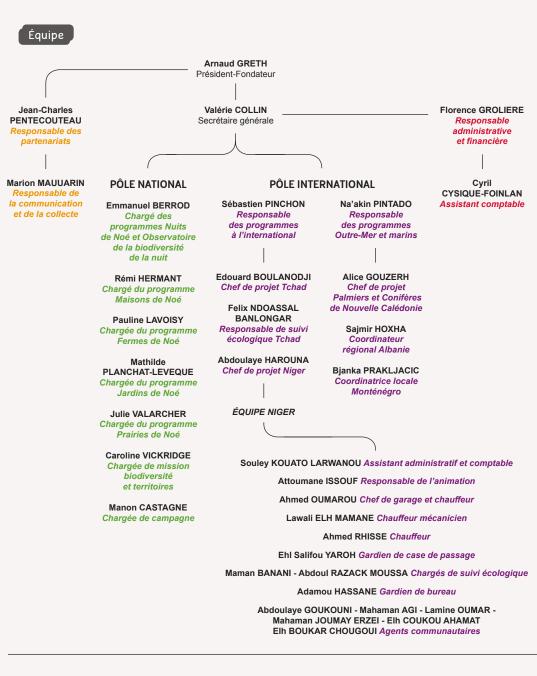






L'esprit d'équipe

Présente sur plusieurs continents et avec près de 20 salariés, l'équipe de Noé poursuit une logique de résultats et d'engagement, dans un esprit de solidarité et de concertation. La gouvernance est assurée par un Conseil d'administration, composé de nombreuses personnalités reconnues du monde de l'environnement.



Régulièrement ou ponctuellement des bénévoles, stagiaires et services civiques viennent prêter main forte à l'équipe de Noé. Leur soutien est plus que précieux pour l'activité. Merci à eux pour leur contribution !

Les stagiaires : Eléonore Disse (Fermes de Noé) et Lucas Arnould (Palmiers et Conifères de Nouvelle Calédonie).

Les services civiques: Adèle Cabrol (Fermes / Prairies de Noé), Antoine Willm (Palmiers et Conifères de Nouvelle Calédonie), Clara Grebot (Fermes / Prairies de Noé), Coline Durand (Palmiers et Conifères de Nouvelle Calédonie), Diane Sénécat (Observatoires) Jason Deschamps (Pôle International), Mélanie Trémoureux (Jardins de Noé), Pauline Fiacre (Jardins de Noé).

Conseil d'administration

LE BUREAU

Arnaud GRETH,

Président Fondateur, biologiste et vétérinaire, ancien Directeur des Programmes du WWF-France

Olivier PASCAL,

Vice-Président, botaniste, Directeur des Programmes de l'association Pro-Natura international

Roseline BEUDELS,

Trésorière, Biologiste, Scientifique à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

> Jean-François LAGROT, Secrétaire, vétérinaire et journaliste-reporter

LES AUTRES MEMBRES

Arnaud COLLIN,

Directeur des Réserves Naturelles de France

Pierre COMMENVILLE,

biologiste, Directeur du Parc national des Écrins

Naïg COZANNET,

Chef de projet biodiversitéforêts à l'Agence française de Développement

Antoine CROCETTA,

Photographe animalier

Régis DICK,

Ingénieur du Génie Rural, des Eaux et Forêts, Directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

Jacques FÉVRIER, Vétérinaire

Jean-Paul JEANRENAUD,

Directeur des relations avec les entreprises au WWF-International

Jean-Paul PADDACK,

Directeur « Initiatives Mondiales », WWF-International

Jean-Yves PIROT,

Directeur du Programme GEF, UICN International

Bernard POIRETTE, Journaliste à EUROPE 1

Jean-Christophe VIÉ, Biologiste de la Conservation et vétérinaire, Directeur de la Fondation Franklinia

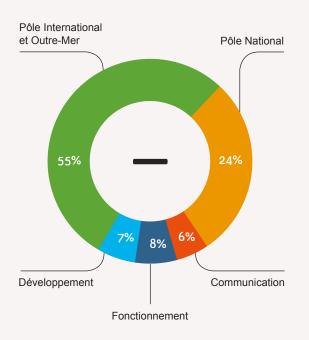


Bilan financier

CHARGES

Fonctionnement	139 459
Pôle National	419 383
Pôle International et Outre-Mer	946 771
Communication	98 314
Développement	123 593

тотаL **1 727 520**



PRODUITS

Financements privés	540 153
Subventions publiques	148 113
Subventions internationales	964 003

тотаL 1 652 269

